



Kuzul sevenadurel Breizh
Conseil culturel de Bretagne
Qonsail qhultural de Bertègn

Session du samedi 3 décembre 2022

Avis du Conseil culturel de Bretagne sur le rapport du Conseil régional

« *Mise en œuvre de la politique en faveur des Bretons du Monde* »

Le Conseil régional de Bretagne est attentif aux relations internationales de la Région Bretagne, notamment aux relations interceltiques. En parallèle des actions menées par le Vice-président Stéphane Perrin-Sarzier à l'Europe et à l'International, il se penche aujourd'hui sur celles qui pourraient être induites vers les Bretons et Bretonnes du Monde et les associations les regroupant.

Le Conseil culturel ne peut que soutenir les différentes dispositions incluses dans ce bordereau.

Nous noterons le soutien financier aux réseaux existants et à ceux à créer ou à développer. Ceux-ci serviront les intérêts de la Bretagne au plan économique et favoriseront les échanges culturels, ce qui rejoint « *la présence des Bretons à l'international* ».

Ces réseaux doivent être de part et d'autre des océans et des continents, des relais facilitateurs d'échanges et d'entraide.

Une réflexion et un examen complémentaires pourraient être mis en œuvre sur le type de réseau : « *Les Bretons de Madagascar* » ou « *Bretagne - Madagascar* », comprenant aussi les « amis de la Bretagne ».

Si les réseaux existants ont été à une époque fédérés au sein de l'OBE, Organisation des Bretons Emigrés, cette dernière n'existe plus et il serait intéressant qu'en co-réflexion et co-construction avec le Conseil régional de Bretagne, une nouvelle structure voie le jour.

Autres relais à cette mise en place, les Comités de jumelage de Bretagne (et donc leur soutien plus ciblé de la part du Conseil régional de Bretagne) et le développement, dans les pays qui en auront la possibilité par leur fort potentiel d'émigrés bretons, de Maisons de la Bretagne ; et a contrario, des implantations similaires en Bretagne, telle qu'une Maison de l'interceltisme ou le développement d'actions avec des structures existantes tels que l'Institut franco-américain à Rennes, les Maisons de l'Europe et de l'International à Nantes, Brest ou Rennes, et les antennes consulaires en Bretagne.

Cette politique en faveur des Bretons du Monde, rattachée au Service des Langues de Bretagne devra collaborer, nous semble-t-il, avec la Direction des Affaires européennes et internationales.

Nous notons la mise en place d'un prix « Bernard Le Nail / Bernez An Nail » des Bretons du Monde qui sera décerné annuellement à un ou une compatriote ayant œuvré au développement d'un réseau ou d'actions ayant pour objectif le rayonnement de la Bretagne.

Nous ne pouvons que saluer la nouvelle politique en faveur des Bretons du Monde que la Région Bretagne souhaite mettre en œuvre pour « *soutenir les Bretons du monde, exprimer la reconnaissance de la Région et médiatiser leurs actions* », c'est pourquoi nous vous proposons d'adopter ce bordereau.

VOTE EN SÉANCE PLÉNIÈRE

Adopté à l'unanimité

Nombre de votants : 61

Voix pour : 61

Voix contre : 0

Abstentions : 0